Louis XIV et la Monarchie absolue de droit divin

Au XVIIème siècle, les rois ont établi une autorité sans partage sur le Royaume de France et ont, en très grande partie, ôté le pouvoir au Grands du royaume (princes de sang, ducs, marquis…)

Henri IV ramena la paix entre Catholiques et Protestants à l’issue d’une très longue période de guerres de religion grâce à l’Edit de Nantes. Ce fut une période de prospérité économique mais le roi Henri IV fut assassiné par Ravaillac en 1610.

Son fils Louis XIII lui succéda et régna avec le soutien de son ministre le Cardinal de Richelieu, après avoir mis fin à la régence « illégale » de sa mère Marie de Médicis. Il soumet les nobles et affirme le pouvoir royal aussi bien auprès des Catholiques que des Protestants. Il meurt en 1643.

1. La Régence puis la Fronde

A la mort de son père Louis XIII, Louis XIV n’a que cinq ans. Il est trop jeune pour régner (la majorité royale est fixée à 13 ans et 1 jour) et c’est sa mère, Anne d’Autriche, qui gouverne à sa place, secondée par le Cardinal Mazarin, successeur de Richelieu. On appelle cela une régence.

Mais la situation politique est tendue et plusieurs aristocrates et nobles organisent une révolte contre le roi. Celui-ci est obligé de fuir le Palais Royal à Paris de nuit avec sa mère et le premier ministre Mazarin pour se réfugier au château royal de Saint Germain en Laye. Cet épisode s’appelle la Fronde (1648-1653).

Durant sa jeunesse, Louis XIV entretient l’image d’un roi insouciant, inconséquent, qui ne s’intéresse pas à la politique et préfère s’amuser. En réalité, il travaille beaucoup la nuit à l’abri des regards indiscrets, sous l’autorité de Mazarin. Du coup, à la mort de Mazarin en 1661, tout le monde est surpris lorsqu’il informe ses ministres de sa décision de régner seul, sans ministre principal.

1. L’Absolutisme

Très vite, Louis XIV impose sa manière de voir aux ministres, sa façon de régner : la Monarchie Absolue de Droit Divin. Ceux qui sont un peu trop puissants sont écartés comme Nicolas Fouquet, surintendant des finances, emprisonné à vie sans preuve.
Puis Louis XIV s’entoure de ministres issus de la bourgeoisie, c’est-à-dire de personnes riches qui ne sont pas nobles de naissance.

Louis XIV préside le conseil des ministres et a le dernier mot : toutes les informations doivent lui parvenir et il est le sel à décider. En effet, suite à son sacre, le roi n’a de compte à rendre à personne, hormis à Dieu. Toute décision prise par le roi est donc celle de Dieu, ses pouvoirs sont absolus. C’est donc un Monarque (=roi) Absolu (=tous les pouvoirs) de Droit Divin (=de par le sacre, Dieu l’a désigné comme Roi et soutient toutes ses décisions).

1. Les Marques de l’absolutisme

Pour montrer son pouvoir, Louis XIV décide de construire un nouveau palais qui soit le plus beau du monde à la place du vieux Louvre. Il choisit l’emplacement d’un pavillon de chasse de Louis XIII à Versailles pour le construire.
Malgré les difficultés du terrain marécageux, Versailles devient en vingt ans le plus beau palais d’Europe. L’architecte Le Vau et le peintre Le Brun, ayant déjà travaillé pour Vaux-le-Vicomte (le château de Nicolas Fouquet), sont chargés d’en faire les plans et la décoration.

Pour appuyer son autorité et calmer les velléités de la révolte de la Noblesse (souvenir de la Fronde), il pousse la noblesse à vivre à la Cour, sans s’occuper de rien, et les tient avec une etiquette (suite de règles de vie régissant la vie à la Cour) très précise. Cette étiquette code le rôle et la position de chacun, à chaque minute de la journée, en fonction de son rang à la cour et de la possession de charges (=travail et faveur achetés pour être plus près du roi et être vu par lui). La vie du Roi est publique et les nobles doivent y participer s’ils veulent être récompensés : le Roi a une très bonne mémoire. Pendant qu’ils se disputent les regards et les faveurs (souvent financières car la vie à la cour coute très chère) du roi, ils ne se battent plus et ne complotent plus contre le roi : la Cour devient une prison dorée.

1. Un roi cultivé

Louis XIV, dès son plus jeune âge est un grand amateur d’arts. C’est un excellent danseur et il est amateur de musique (Lully est le musicien du roi). Par ailleurs, il apprécie aussi beaucoup la littérature ; c’est le siècle du théâtre : Molière, Corneille, Racine sont les trois grands dramaturges[[1]](#footnote-1).

Il organise très souvent des pièces de théâtre à la cour et assiste à des spectacles. Il « donne » même à Molière une salle fixe afin qu’il puisse représenter ses pièces ; cette salle deviendra la Comédie Française.

1. Un roi guerrier

Louis XIV est un roi conquérant qui mène de nombreuses guerres. Les conquêtes territoriales restent assez faibles : peu de territoires sont gagnés, et les guerres coûtent très cher à la France. Cependant, Vauban renforce les murailles de nombreuses villes comme Saint-Malo *(voir schéma)* et développe ces dernières.

Enfin, Louis XIV prend soin de ses militaires blessés au combat. Il invente l’hôpital des Invalides où les militaires blessés au combat sont soignés.

1. Un bilan mitigé

Louis XIV meurt en 1715, ce qui en fait le plus long règne de France : 72 ans (et 3 mois). A sa mort, c’est son arrière-petit-fils, Louis XV, qui accède au pouvoir. Le bilan de son règne est mitigé, c’est-à-dire qu’il y a du bon et du mauvais.

D’un côté, le pouvoir royal est fortement renforcé et tous les ennemis du roi qui existaient pendant la Fronde ont été vaincus. Le territoire s’est un peu agrandi et la France est la première puissance européenne. Partout en Europe, on l’admire.

D’un autre côté, les guerres ont coûté très cher à la France et les caisses de l’Etat sont vides. Les paysans sont extrêmement pauvres : les épisodes de famines se succèdent et de nombreux paysans n’ont même pas d’argent pour se chausser, on les appelle les va-nu-pieds. En 1685, il a révoqué l’Edit de Nantes et interdit la religion protestante

Du Tiers-Etat commencent à monter la gronde et l’insatisfaction.

1. Schéma récapitulatif du fonctionnement de la Monarchie de Droit Divin
1. Ecrivains de théâtre. [↑](#footnote-ref-1)